

élu suivant la loi; mais demain, à trois heures p.m., Son Excellence donnera ces raisons.

— Et les membres étant de retour, Sir Wilfrid Laurier, s'adressant au greffier, propose, secondé par M. Paterson, que Charles Marcil, écuyer, député du district électoral de Bonaventure, prenne le fauteuil de la Chambre comme Orateur. Adopté à l'unanimité.

Et le greffier ayant déclaré M. Marcil dûment élu, il est conduit au fauteuil par Sir Wilfrid Laurier et M. Paterson, alors qu'il fait ses humbles remerciements à la Chambre pour le grand honneur qu'elle a bien voulu lui conférer en le choisissant à l'unanimité comme son Orateur.

La Masse est alors placée sur la Table.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, la Chambre s'ajourne alors jusqu'à demain à 3 heures p.m.

CHARLES MARCIL,
Orateur.